

Toi qui a le désir de le savoir, écoute la singulière origine des nombres !

C'est ainsi qu'en ce temps-là, Brahmā le bienheureux, créateur de la totalité de l'univers et compatissant suprême, après qu'il eut créé les doctrines constituées de phonèmes caractérisés par leurs divers ordres de succession particuliers, de même qu'il avait créé les lettres qui font connaître ces phonèmes afin de permettre leur remémoration par les simples d'esprit mais aussi d'alléger cet effort de remémoration chez les savants et encore, étant donné que la faculté d'oublier existe, afin de rendre cette remémoration indépendante d'autrui et de permettre ainsi la compréhension d'une œuvre faite par un autre sans l'avoir entendue, de même il créa aussi des signes qui font connaître les nombres pour alléger leur remémoration.

Mais alors, en ce qui concerne la création des lettres pour chaque phonème, puisqu'il y a une limite au nombre des phonèmes, il y en a une aussi pour les lettres qui les font connaître ; ainsi, la conception d'une convention pour les lettres est facile à faire. Mais en ce qui concerne la création de signes pour chaque nombre, comme il y a une infinité de nombres, la conception d'une convention concernant les chiffres qui les font connaître ne fut pas possible, même au bout de cent ans.

En effet, même si un savant à l'esprit aiguë conçoit des conventions jusqu'à cent chaque jour en toutes circonstances, en répétant pendant cent années, l'esprit fixé à cette seule [tâche], il concevra des conventions pour trois million six cent mille, mais non pour des signes faisant connaître des nombres supérieurs.

C'est pourquoi le très compatissant et très habile seigneur, créa exactement neuf signes, à savoir :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9

Il fixa alors par convention les deuxième, troisième positions etc., selon un mouvement contraire à partir d'une position valide, avec des noms techniques dont la valeur est à chaque fois décuplée : « dizaine », « centaine », etc. et la première position, à cause de son statut de position pour un nombre compté une fois, avec le nom technique « unité ».

Cela étant, la compréhension de la totalité des nombres est facile puisque ces neuf signes selon leurs positions respectives, ou les positions en relation avec leurs signes respectifs, font comprendre tel ou tel nombre individuellement.

Par exemple, ce signe 3, posé à une place valide, fait comprendre qu'il

y a le compte d'une triade dont le multiplicateur est l'unité. Puis celui qui est posé à la deuxième place sur sa gauche fait comprendre une dizaine pour son propre compte. Par exemple, ceci : 23, fait comprendre qu'il y a une double dizaine. De même, un signe posé aux troisième, quatrième, cinquième places fait comprendre qu'il y a séparément des multiplications par dix l'une après l'autre : centaine, millier, dizaine de milliers, etc.

Alors, quand, pour un nombre donné, manquent respectivement la dizaine, la centaine, etc. pour combler cette position, on place une marque particulière — dont le nom technique est « vide » — qui fait comprendre cette absence.

Par exemple pour le nombre huit avec un excédant de cent, parce qu'il manque la dizaine, on pose le vide à la deuxième position : 108 ; ou pour le nombre huit avec un excédant de mille, parce qu'il manque la dizaine et la centaine, on pose celui-ci aux deuxième et troisième positions : 1008.

Autrement, si, pour les deux nombres cités — à savoir cent huit et mille huit — on pose 18, parce que ce qui est posé à la deuxième position fait comprendre une dizaine, le nombre dix-huit sera reconnu, non le nombre voulu.